

3. Combien de personnes bilingues (français et anglais) sont employées dans tous les ministères du gouvernement fédéral?

4. Combien de personnes de chacune des trois catégories susmentionnées sont employées dans chacune des sociétés de la Couronne dans les villes de Montréal et de Québec?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Les dossiers relatifs au personnel ne contiennent pas les renseignements demandés. De plus le degré de bilinguisme exigé varie selon le type d'occupation.

La Commission de la fonction publique s'occupe actuellement de mettre au point un régime d'examen impartial destiné à évaluer les connaissances que les candidats possèdent de chacune des deux langues. Lorsque ces examens seront prêts, on s'en servira selon les besoins. Les renseignements ainsi obtenus seront classés au fur et à mesure, au moyen d'un système central de dossiers du personnel qu'on est en train d'élaborer. Cependant, il va forcément s'écouler un délai considérable avant qu'on dispose de statistiques d'ensemble à ce sujet.

L'HYMNE NATIONAL

Question n° 110—M. MacRae:

1. L'hymne «Ô Canada» est-il, à compter de ce jour, l'hymne national du Canada?

2. Dans le cas de la négative, quelles sont les mesures nécessaires pour que l'hymne «Ô Canada» devienne l'hymne national du Canada?

M. John R. Matheson (secrétaire parlementaire du premier ministre): 1. La désignation officielle d'«Ô Canada» comme hymne national du Canada a été étudiée par des comités mixtes spéciaux de la Chambre des communes et du Sénat.

Le premier de ces comités, établi au cours de la dernière session du Parlement, a recommandé à l'unanimité, entre autres choses, dans son deuxième rapport à la Chambre des communes le 15 mars 1967, que le gouvernement soit autorisé à adopter immédiatement la musique de l'hymne «Ô Canada», composée par Calixa Lavallée, comme musique de l'hymne national du Canada. Ce rapport a été approuvé par la Chambre des communes le 12 avril 1967, et par le Sénat le 19 avril 1967.

Le deuxième de ces comités a été formé le 19 mai 1967 lorsque la Chambre des communes a résolu: «Qu'un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour étudier la question des paroles de l'hymne national du Canada et de l'hymne royal du Canada, et pour en faire rapport de temps à autre». Ce comité n'a pas encore déposé son rapport.

2. Quand ce comité aura fait son rapport au sujet des paroles des hymnes en question, on étudiera l'opportunité ou la nécessité de nouvelles mesures à cet égard.

[M^{me} Rideout.]

LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX D'EXPRESSION FRANÇAISE

Question n° 117—M. Allard:

1. Sur le nombre de fonctionnaires fédéraux recevant un traitement annuel de \$5,000 ou plus, quel pourcentage représentent les Canadiens dont la langue maternelle est le français?

2. Quelle est, en pourcentage, la répartition des Canadiens dont la langue maternelle est le français dans les ministères ou organismes fédéraux suivants: Agriculture, Main-d'œuvre et Immigration, Production de défense, Affaires extérieures, Finances, Travail, Énergie, Mines et Ressources, Défense nationale, Santé nationale et Bien-être social, Conseil national de recherches, Revenu national, Affaires indiennes et Nord canadien, Postes, Travaux publics, Commerce, Transports, Affaires des anciens combattants?

3. Quel est le nombre total de hauts fonctionnaires et le nombre de Canadiens dont la langue maternelle est le français parmi ces hauts fonctionnaires dans les ministères ou organismes fédéraux suivants: le Département des assurances, la Société d'assurance des crédits à l'exportation, l'Atomic Energy of Canada Ltd., la Banque d'expansion industrielle, la Banque du Canada, la Commission canadienne du blé (direction de Montréal), la Canadian Arsenals Limited, les Chemins de fer Nationaux, le ministère du Commerce, la Corporation commerciale canadienne, la Société du crédit agricole, la Defence Construction Ltd., l'Eldorado Mining and Refining Ltd., la Commission de contrôle de l'énergie atomique, le ministère des Finances, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, la Société de la Couronne Northern Ontario Pipe Line, le ministère des Pêcheries, la Polymer Corporation Ltd., la Société Radio-Canada, le Conseil national de recherches, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, la Société centrale d'hypothèques et de logement, la Commission du tarif, la Société canadienne des télécommunications transmarines, la Société Air Canada, le ministère des Transports, la Commission des transports aériens, le ministère du Travail, le ministère des Travaux publics?

4. Combien de fonctionnaires fédéraux gagnent annuellement \$14,000 ou plus, et combien de Canadiens dont la langue maternelle est le français ce groupe compte-t-il?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État du Canada): Les dossiers relatifs au personnel ne contiennent pas les renseignements demandés. De plus le degré de bilinguisme exigé varie selon le type d'occupation.

La Commission de la fonction publique s'occupe actuellement de mettre au point un régime d'examen impartial destiné à évaluer les connaissances que les candidats possèdent de chacune des deux langues. Lorsque ces examens seront prêts, on s'en servira selon les besoins. Les renseignements ainsi obtenus seront classés au fur et à mesure, au moyen d'un système central de dossiers du personnel qu'on est en train d'élaborer. Cependant, il va forcément s'écouler un délai considérable avant qu'on dispose de statistiques d'ensemble à ce sujet.